

Depuis le 19 janvier, la mobilisation et les grèves contre la réforme Macron des retraites connaissent une **réussite exceptionnelle** rassemblant des millions de personnes partout en France. Dans tous les secteurs, du privé comme du public, les salarié·es et les retraité·es, mais aussi la jeunesse, sont très largement mobilisé·es contre ce projet réactionnaire. La légitimité démocratique se trouve désormais dans la rue. Cette immense contestation exprime le rejet de la politique de Macron-Borne et le refus de la retraite à 64 ans, l'allongement des carrières ou la diminution déguisée des pensions. Pour faire plier le gouvernement, uniquement soutenu par le patronat, nous n'avons plus d'autre choix que d'amplifier à nouveau cette mobilisation.

Faisons du 7 mars une grève totale, reconduisons la grève le 8 mars à l'occasion de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes et enchaînons le 9 pour étendre la grève et accentuer le rapport de force ! Il faudra mettre le pays à l'arrêt pour faire plier ce gouvernement. Participons à toutes les actions qui peuvent donner du poids à la mobilisation. C'est en nous organisant sur nos lieux de travail, en décidant de nos moyens d'action, en construisant la grève reconductible que nous pourrons les faire reculer.

La réforme Macron des retraites a comme objectif de faire des économies sur le dos des travailleurs en diminuant les pensions, au profit des patrons et des actionnaires. Pétitions, assemblées générales, marche au flambeaux, débats, diffusion de tracts témoignent de la vigueur du mouvement et doivent être au service de la grève reconductible. De nombreux collectifs et comités de lutte rassemblent, organisent et structurent sur le terrain la mobilisation. Engageons-nous partout pour convaincre et entraîner dans notre lutte. La grève et sa reconduction dans tous les secteurs professionnels doit désormais se poser sur les lieux de travail. Ne donnons pas procuration à certains métiers ou secteurs. Dans l'Éducation nationale notre responsabilité est grande et la mise à l'arrêt des établissements scolaires doit participer à faire plier le gouvernement. Le blocage n'est plus un choix mais une nécessité. Pour nos conditions d'existence, gagnons le retrait de ce projet injuste et brutal et imposons notre agenda : celui du progrès social et de notre réappropriation des fruits de notre travail. Revendiquons pour le retour au 60 ans, 37,5 annuités, pour nos salaires, les postes, contre la loi Darmanin, contre Macron, son pouvoir et son monde, pour une autre société !

« **cette réforme est indispensable car Il n'y a pas d'argent pour financer** »

C'est désormais le seul argument avancé par le gouvernement : éviter la faillite. Mais le système n'est pas en déficit et le choix de ne pas augmenter la part du PIB attribuée aux retraites est un choix politique. La retraite par répartition n'est pas en danger : **les 12 milliards de déficit annoncés pour 2027 ne représentent que 3% du budget total des retraites... Alors que les aides aux entreprises représentent 13 fois ce déficit. ...**



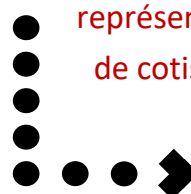
« **cette réforme est juste** »

Plus la réforme est expliquée plus cet argument tombe ! Tout le monde a bien compris qu'il devrait travailler plus longtemps avec cette réforme. Y compris les métiers les plus pénibles ! C'est mécanique et imparable. Le flou et le bricolage concernant la réintroduction des critères de pénibilité (supprimés par Macron en 2017) et la gestion des carrières longues (où la discrimination existe entre personnes de 14, 15, 16 ou 17 ans...). Et comment faire aussi quand la médecine du travail n'existe pas comme dans l'Éducation nationale ? Les départs anticipés ne représenteront qu'environ 4% des départs à la retraite dans une douzaine d'années.



Salaire : Une Hausse du point d'indice de 5%

représenterait 1.25 milliards de cotisations retraites en plus!



« **on vit plus vieux, on doit allonger nos carrières** »



On vit plus longtemps, mais on tombe malade toujours aussi tôt.

Les plus précaires ont une espérance de vie déjà bien plus courte que les cadres. Cette réforme allonge le sas de précarité durant lequel les salarié·es ont le plus de chance de se retrouver au chômage(le taux d'emploi des plus de 55 ans est de 52 %) !

« une réforme juste pour les femmes »

FAUX

C'est l'autre gros mensonge du gouvernement dans lequel bon nombre de ministres se sont pris les pieds. A chaque fois que l'on repousse la durée de cotisation requise, on rend toujours moins atteignable la pension pleine pour les femmes et on aggrave les inégalités Femmes-Hommes. En devant travailler plus longtemps, les femmes sont davantage concernées par la décote.



FAUX

« départ à la retraite des PE à la date anniversaire »

Juste revendication des personnels, mais pour le moment **simple promesse avancée pour acheter la paix sociale**. On parle d'un amendement au projet de loi mais aucune proposition concrète actuellement validée par le gouvernement.



« on vit plus vieux, on doit allonger nos carrières »

On vit plus longtemps, mais on tombe malade toujours aussi tôt.

Les plus précaires seront à nouveau les plus touché-es avec une espérance de vie déjà plus courte. De plus, un très récent rapport de la CNAM indique clairement qu'en décalant l'âge de la retraite, les dépenses d'assurance maladie explosent (+68 millions depuis la retraite à 62 ans). Sans parler de l'allongement du sas de précarité durant lequel les salarié-es ont le plus de chance de se retrouver au chômage (le taux d'emploi des plus de 55 ans est de 52 %) !

« on financera la RETRAITE MINIMUM à 1200 € »

C'est LE grand mensonge soulevé ces derniers jours.

NON il n'y aura pas de retraite minimale à 1200€ !

Que ce soit brut ou net... Il y aura juste une revalorisation de certaines petites pensions qui pourraient grimper à 1200€/mois. Mais uniquement pour les personnes **ayant eu une carrière complète à plein temps et au SMIC !** Pour l'heure, **aucun chiffrage gouvernemental précis mais moins de 50000 personnes seraient touchées...**

FAUX

« la retraite des fonctionnaires préservée »

Si pour le moment, les retraites des fonctionnaires sont bien calculées sur 6 les derniers mois au même échelon, **la volonté gouvernementale sera à terme de nous reverser au régime général.** C'était déjà prévu dans le projet de 2019.

Pour rappel : les retraites des fonctionnaires sont financées par l'État et il n'y a pas de déficit. L'État reverse directement 30 milliards d'€/an... Somme qu'il voudra à coup sûr amoindrir ou récupérer.



« une retraite progressive dans la Fonction publique »

FAUX

Pas question d'une CPA mais d'un temps partiel avec un morceau de pension à l'âge où actuellement on peut partir en retraite. Un temps partiel qu'on se paie et qui sera soumis à accord de notre employeur !

exigeons

■ Retrait immédiat du projet macron

■ Une Retraite à taux plein à 60 ans ou 37,5 ans de cotisation maxi !

avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !

Manifestation mardi 07 mars 2023
12h00 Place de la Bourse BORDEAUX
DÈS 10H CONCERT

CGT Educ'Action33 : Bourse du travail, Bureau
101, 44 Cours Aristide Briand 33000
BORDEAUX
Tel : 05 56 91 80 54
Courriel : cgteducation33@gmail.com
Internet : www.cgteducation33.fr